

nombre et un noviciat reste aux regards du ciel comme une supplication permanente en faveur de la postérité des Saints.

Mais si précieuse que soit cette faveur, que peut-elle pour la prospérité des œuvres de Dieu, sans la grâce de la qualité et de la ferveur ? Pour assurer ce nouveau bienfait, Dieu avait placé auprès des recrues envoyées par l'Esprit Saint, des élus, profondément épris de cet idéal de lumière et de pureté que poursuit la formation dominicaine, et capables de le faire aimer, aussi grand, aussi élevé, aussi beau, aussi rayonnant qu'il fut conçu par Saint-Dominique dans la lumière du ciel et révélé au monde par la splendeur de sa vie.

Le Père remercie avec effusion tous les religieux vénérables qui par leurs paroles et leurs exemples furent les Pères et les modèles des premiers novices, et il offre l'hommage de sa gratitude à celui dont l'exquise délicatesse de cœur lui fournit l'occasion de ce public hommage.

Sans doute, notre berceau n'a pas été glorifié des grâces éclatantes qui signalèrent autrefois les noviciats de Paris et de Bologne, et de nos jours, ceux de la Quercia et de Chalais, destinés à répandre la flamme dominicaine dans le monde entier ; mais, pour être née d'un souffle moins impétueux, notre Province peut espérer de la miséricorde divine qu'elle ne sera pas moins fidèle que ses aînées à l'idéal des frères-prêcheurs et à la pratique de ses moyens providentiels.

Enfin, on a espéré en la maternelle protection de la Reine des Prêcheurs, et jusqu'à ce jour la Vierge du Rosaire a présidé à toutes les phases principales de l'évolution de notre Œuvre.

Mais quel a été le résultat donné par ce noviciat où fermentait tant d'espoir ?

Toutes les espérances n'ont pas été déçues puisqu'une centaine d'aspirants se sont consacrés à Dieu par la profession religieuse. Et si la grâce a déjà rencontré parfois quelques hésitations dans les âmes, le Seigneur cependant a voulu parachever son œuvre en lui conférant la grâce de l'organisation définitive en Province.

Qu'il soit donc à jamais béni pour tous ces bienfaits ! Puisse le souvenir de ces faveurs stimuler notre zèle à vivre plus parfaitement que jamais cette vie dominicaine, aujourd'hui exilée, par la violence des hommes, de Provinces autrefois si belles !

Enfin le Père se demande quel sera l'avenir de cette Province. Suscitée par Dieu, elle a sans doute une œuvre à accomplir en ce pays ; mais elle ne pourra jamais la réaliser que par la fidélité à toutes les pratiques, qui ont fait la force et la gloire de l'Ordre à travers les siècles et sous tous les cieux.

C'est à cette condition que la Province Canadienne de Saint Dominique sera un véritable secours pour l'Eglise, qu'elle peuplera le ciel d'élus, de Saints, grands jusqu'à la canonisation. *Dominus dabit benignitatem et terra nostra dabit fructum suum.*



Une deuxième cérémonie religieuse a réuni au pied des autels les membres du Chapitre Provincial et du couvent de Saint-Hyacinthe : ce fut le service funèbre célébré à la mémoire du Révérend Père Lacordaire, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. Nous le rappelions dans le